



ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2026-0606
Date : 30 JUL. 2026

Mis en ligne le :

30 JUL. 2026

**Objet : Prorogation de l'arrêté municipal n° PA 2026-0457
Construction d'ombrières photovoltaïques**

Lieu : Boulevard Paul Guigou

Durée : Du 21 août au 3 septembre 2026

N° Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-1 et suivants ;

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;

Vu l'arrêté municipal n° PA 2026-0408 du 26 mai 2026, portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement, dans le cadre d'une autorisation de circulation d'un poids-lourd d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes, du 8 juin au 8 juillet 2026 ;

Considérant la demande en date du 9 juillet 2026 de la société SFECO, demeurant 79 rue des Jongs - Lots 22 et 23 à 84000 Avignon, sollicitant la prorogation de l'arrêté de circulation susvisé, du 21 août au 3 septembre 2026 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Les dispositions de l'arrêté municipal n° PA 2026-0457 du 10 juin 2026 sont prorogées du 21 août au 3 septembre 2026.

Article 2

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou de sa notification, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies. Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale.



Loïc GACHON

**Maire de Vitrolles "POUR LE MAIRE"
PREMIER ADJOINT**